

Communiqué de presse de l'UPAP

Pour diffusion immédiate

L'Union Professionnelle des Agences de Paris (UPAP) soutient la proposition de loi visant à interdire toutes formes de paris sur les compétitions de jeunes (- 18 ans)

Bruxelles – 22 août 2018

Les membres de l'UPAP ont pris connaissance avec grand intérêt de la proposition de loi qui sera déposée prochainement par Madame la députée fédérale Els Van Hoof (CD&V) visant à interdire totalement les paris sur les compétitions de jeunes de moins de 18 ans; elle l'introduira à la rentrée parlementaire et aurait déjà reçu l'appui du Ministre de la Justice Koen Geens (CD&V).

L'UPAP, qui représente un réseau de quelques 335 agences de paris, s'accorde pleinement avec les objectifs de la proposition de loi et est prête à apporter son total soutien à sa mise en œuvre. Selon le Président de l'UPAP, Yannik Bellefroid, la proposition de loi peut contribuer alors à la réalisation des objectifs poursuivis par l'Union : « en interdisant ces formes de paris, le législateur va attaquer en même temps 4 maux : celui des paris sur les compétitions de jeunes (de moins de 18 ans), la tentation du match fixing, l'incitation de faire jouer des jeunes avant l'âge de 18 ans et la lutte contre les bookmakers clandestins (qu'ils soient actifs sur internet ou pas); c'est donc un texte légal important que l'UPAP cautionne entièrement »

Aujourd'hui, les membres de l'UPAP ne mettent pas ces offres en exergue (pour autant qu'elles existent) et en tout état de cause, cette offre est marginale ; mais vu cette actualité, l'Union Professionnelle a diligenté une enquête auprès de ses membres afin de corriger les éventuelles offres et de les **exclure définitivement** au sein de son organisation.

L'UPAP le confirme volontiers, elle est pour la canalisation des joueurs au sein d'une offre légale, c'est-à-dire la création et l'encadrement d'un secteur légal des jeux de hasard, au sein desquels les joueurs peuvent se divertir tout en bénéficiant des mesures de protection mises en place par le législateur et par les opérateurs.

En conclusion, l'UPAP souhaiterait autant que possible être associée aux discussions et auditions relatives au secteur.

Pour plus d'informations : Yannik BELLEFROID
Président
+ 32 495 58 96 68